

LE DEVOIR

PERSPECTIVES

Lendemain de veille

De l'identification des Québécois aux sinistrés du Saguenay

Ce fut un succès. Non seulement les dons à la cause des sinistrés du Saguenay dépassèrent-ils toutes les attentes mais le spectacle lui-même fut réussi. Les artistes se sont succédés sur la scène avec sobriété et émotion, offrant leur appui à leurs frères, sœurs, cousins et tantes du Saguenay.

D'ailleurs, qui sait combien d'argent en sus des 3,1 millions recueillis, aurait été amassé n'eût été des lignes téléphoniques perpétuellement engorgées tout au long de la soirée?

Il y avait longtemps, en effet, que l'on n'avait vu pareille unanimité. Monter un tel événement en trois semaines, avec le bénévolat d'un bout à l'autre de la chaîne, alors qu'il avait fallu un an de laborieuses voire épineuses négociations pour que les cinq télédiffuseurs de langue française en arrivent à une soirée unique autour de la bataille du sida, relève vraiment de l'exploit.

Les manifestations de solidarité ne sont pas chose courante dans un monde où chaque cause semble imparfaite ou tellement désespérante que tout geste apparaît dérisoire. Peut-être en raison de la proximité de la catastrophe, les Québécois se sont immédiatement

identifiés aux sinistrés du Saguenay. Et le réseau de nouvelles continues RDI a certainement contribué, avec sa couverture intensive des événements du mois dernier — qui n'a vu la célèbre petite maison blanche de Chicoutimi s'effondrer au moins 20 fois — à accroître le sentiment d'identification. D'ailleurs, le 21 juillet, quelques heures après le début des inondations, le réseau a enregistré ses plus fortes cotes d'écoute depuis sa

mise en ondes il y a un an et demi, dépassant même la popularité fort honorable des émissions de la période référendaire.

RDI et les autres télévisions ont joué à fond la carte de l'émotivité au cours des dernières semaines, en présentant un mélange explosif de témoignages et d'images ne laissant personne insensible. Avant le début du concert, TVA et la SRC ont tous deux présenté des émissions spéciales d'une heure sur les suites des inondations, pour montrer l'ampleur de la catastrophe et la complexité de la réorganisation dans cette région. La mobilisation était à son comble.

Diverses études ont montré ces dernières années que les Québécois, en règle générale, donnent moins que les autres Canadiens aux organismes de charité, du moins officiellement. Car s'ils sont moins nombreux à inscrire leurs dons dans les registres et à profiter des déductions d'impôts, ils sont les champions de la générosité coup de cœur, spontanée.

Le caractère bénévole de l'événement de dimanche a séduit les Québécois qui, comme bien d'autres, sont maintenant sensibilisés aux téléthons et autres campagnes dont les fonds ne se rendent pas à destination. Mais cela ne veut pas dire que les participants n'en ont pas retiré quelques avantages...

En effet comme le soulignait à son inimitable manière l'humoriste Yvon Deschamps, il y a peut-être des artistes qui étaient contents de profiter de l'exceptionnelle tribune du Centre Molson et surtout des centaines de milliers de téléspectateurs et d'auditeurs. Car l'unanimité de dimanche soir se reflétait au petit écran: toutes les chaînes francophones et un grand nombre de radios ont diffusé l'événement en direct. Une bonne manière pour les artistes de montrer qu'ils peuvent encore se mobiliser autour d'une cause.

La politique partisane n'a par ailleurs pas assombri la soirée de dimanche mais les quelques références politiques d'humoristes — Mario Jean et André-Philippe Gagnon — ont été accueillies avec un enthousiasme laissant paraître le caractère nationaliste, entre autres, de l'événement de dimanche.

Mais la vraie politique fut avant tout pratiquée par les compagnies, à commencer par Molson qui avait certainement comme l'a dit encore dit Yvon Deschamps, une image à redorer. Le valeureux entraîneur du Canada avait beau être là, à quelques mètres de Deschamps, ce dernier a joyeusement enfoncé son clou en mentionnant que Molson avait besoin, vu l'état de son club, d'une grande opération de promotion. Et *De concert avec le Saguenay* était l'occasion idéale. Même Stéphane Richer est venu faire son petit tour, pour bien rappeler aux amateurs qu'il avait réintégré le Canadien. La conscience collective de l'entreprise Molson viendra peut-être, effectivement, redorer l'image que l'on s'en fait et nous aider à oublier le prix des billets de la nouvelle enceinte du Canadien.

Dans la population aussi, l'élan de générosité contribuera peut-être à nous donner bonne conscience. En tous cas, il a canalisé les bons sentiments autour d'une cause. Mais les organisateurs se disaient avec raison dimanche soir que ce genre de mobilisation des esprits et des ondes ne pourrait, malgré son succès, être utilisé qu'en cas de grande urgence. Non pas que les bonnes causes manquent. Au contraire, d'un bout à l'autre de la province, du pays et de la planète, elles ne se comptent plus. Et elles ne bénéficient pas toutes de la même publicité.

INDEX

- AgendaB6
- Avis publicsB5
- Petites annoncesB6
- CultureB8
- ÉconomieB2
- ÉditorialA6
- Le mondeA5
- Mots croisésB6
- Les sportsB5

MÉTÉO

Montréal
Dégagement le matin. Ensoleillé par la suite.
Max: 23

Québec
Ensoleillé avec passages nuageux.
Max: 21

Détails en B 6

LE MONDE

Condamnation à mort de l'ex-président sud-coréen

PAGE A 5



MONTREAL

Assurance-médicaments: la Régie est débordée

PAGE A 3



ÉCONOMIE

Joan Fraser quitte The Gazette

PAGE B 3

Disparition subite



PHOTO J. NADEAU

S'OFFRANT en spectacle pour une seule représentation, l'ancien entrepôt frigorifique du Vieux-Port s'est couché au sol, hier soir à Montréal. L'œuvre de démolition a suscité la satisfaction aussi bien que le dépit. Nos informations en page A 3.

Charest trouve que Bouchard fait la vie dure aux anglophones

PIERRE O'NEILL
LE DEVOIR

Le style tonitruant de la campagne d'Howard Galganov déplaît à Jean Charest, qui souscrit néanmoins à sa cause. Aussi croit-il que le gouvernement Bouchard devrait jeter du lest en matière linguistique.

«Il me semble qu'un peu de flexibilité, ce serait pour le moment un geste très positif pour l'ensemble de la société», a-t-il déclaré hier dans une entrevue au *Devoir*.

Essentiellement, le chef national du Parti conservateur trouve que la majorité francophone a acquis au cours des dernières années une telle assurance qu'elle devrait pouvoir faire preuve de plus de tolérance à l'égard de la minorité anglophone. Il souhaite que les péquistes soient moins pointilleux dans l'application de la loi 86, qui prévoit la prépondérance du français dans l'affichage commercial.

Et que pense Jean Charest du sort réservé aux francophones hors Québec? «Moi, je refuse de faire la comparaison. Ça me heurte un peu de définir les droits des uns à partir des situations que vivent les autres», explique-t-il.

Cela dit, il reconnaît volontiers que si la situation des francophones hors Québec s'est sensiblement améliorée, il reste encore beaucoup à faire pour ces minorités qui vivent dans les provinces anglophones. «L'équité est toujours à faire au niveau de la langue, surtout pour les francophones hors Québec. C'est une bataille constante. Il n'y a jamais rien d'acquis pour eux.»

Voilà pourquoi l'engagement de Jean Charest en faveur de la loi fédérale des langues officielles ne s'atténuera jamais. À Jean Chrétien, il reproche d'ailleurs



PHOTO JACQUES NADEAU

«Le premier ministre du pays a l'obligation d'être le défenseur des minorités linguistiques du Canada, là où elles sont. Ça ne veut pas dire jeter de l'huile sur le feu», dit Jean Charest.

d'envenimer les rapports entre les deux communautés. «Le premier ministre du pays a l'obligation d'être le défenseur des

minorités linguistiques du Canada, là où elles sont. Ça ne veut pas dire jeter de l'huile sur le feu.» Au lendemain du congrès national de Winnipeg, d'où il est revenu réjoui, le chef du PC a vécu hier une journée médiatique fort chargée. Après quelques entretiens avec d'autres journalistes de la presse écrite et entre deux entrevues télévisées, il a brièvement rendu visite au *Devoir*. Somme toute, il avait bien peu de choses à dire. Il parle d'abondance, est toujours en parfait contrôle de ses émotions, prend bien garde de ne pas faire de vagues et surtout, de ne pas trébucher. Il manœuvre dans le flou et l'ambiguïté avec une habileté désarmante.

À Winnipeg, Jean Charest a convaincu les congressistes d'endosser le concept de société distincte, reconnaissant en cela que le Québec est différent de par sa langue et sa culture. Les cinq conditions de Meech sont-elles enterrées pour de bon dans l'esprit du chef conservateur? «Ça fait partie de la continuité dans le débat», réplique-t-il. M. Charest n'a pas lu le rapport Courchene et n'a pas eu le temps d'analyser la proposition de décentralisation du premier ministre ontarien Mike Harris, mais il a sa propre vision du fonctionnement du fédéralisme: procéder à un «rééquilibrage» des responsabilités entre le fédéral et les provinces et mettre en place des nouveaux mécanismes de «co-décisions».

Le seul moment où Jean Charest devient agressif, c'est quand il parle de Jean Chrétien. Il ne l'aime tout simplement pas. Pourquoi? Parce que son style de leadership est marqué du signe de «l'improvisation» et parce qu'il n'a pas de vision d'avenir, qu'il

VOIR PAGE A 8: CHAREST

Commission d'enquête sur la Somalie

Les commissaires prennent la défense du caporal Purnelle

JOCELYN COULON
LE DEVOIR

La Commission d'enquête sur les événements de Somalie prend la défense du caporal Michel Purnelle et exige que le ministère de la Défense nationale cesse toutes procédures visant à expulser le militaire des Forces armées.

Dans une lettre au ton cinglant adressée hier au chef d'état-major, le général Jean Boyle, et au juge et avocat général des Forces armées, le général Pierre Boutet, les trois membres de la commission expriment leur inquiétude au sujet de la convocation d'un Conseil de révision de carrière qui devrait aboutir à l'expulsion du sous-officier. La lettre est signée par



Jean Boyle

VOIR PAGE A 8: SOMALIE

Retour à Chicago

Le baroud d'honneur de la gauche radicale

Chicago accueille cette semaine sa 25^e convention nationale, un record qu'aucune autre ville américaine n'est près d'égaliser. En 1860, le Parti républicain y tenait ses assises pour désigner Abraham Lincoln candidat à la présidence. En 1996, le Parti démocrate y effectue un retour après la désastreuse expérience de 1968. À l'ouverture de la convention démocrate qui s'apprête à désigner Bill Clinton candidat à sa réélection, il flottait encore à Chicago un parfum des années soixante.

SYLVIANE TRAMIER
ENVOYÉE DU DEVOIR À CHICAGO

En lever de rideau de la convention démocrate, une des réceptions les plus courues à Chicago aura été celle qui a réuni dans un théâtre de la ville les anciens protestataires de 1968 pour une soirée de «réconciliation». Réconciliation avec le passé et avec l'appareil du Parti démocrate.

Les anciennes figures de proue du «parti de la paix» qui avaient essuyé les coups de matraque de la police et de la garde nationale il y a 28 ans dans cette même ville, sont venues évoquer une page sombre de l'histoire que le Parti démocrate préférerait tourner.

N'eût été les cheveux grisonnants, les complets-veston et l'absence de fumée de cigarettes suspectes, on se serait cru revenu au temps du «Peace and Love». Pour ressusciter l'ambiance des années soixante, la soirée s'ou-

vrait sur un concert des survivants du groupe Crosby, Stills, Nash and Young, et sur une représentation des meilleurs morceaux de la comédie musicale *Hair*. Plusieurs des huit co-accusés dans le procès qui a suivi les émeutes de la convention de Chicago en 1968 étaient présents: Tom Hayden, mieux connu comme l'ancien

époux de Jane Fonda et aujourd'hui représentant démocrate à l'Assemblée de l'État de Californie, Bobby Seale, ancien membre des Black Panthers, David Dellinger, chef de file — octogénaire aujourd'hui — du mouvement pour la paix au Vietnam.

«J'ai le sentiment aujourd'hui que notre société est encore plus malade qu'elle ne l'était et que ses problèmes ne seront résolus ni par le Parti démocrate, ni par le Parti républicain, mais par les gens eux-mêmes, qui change-



VOIR PAGE A 8: CHICAGO

Le cinéaste rouge

Arthur Lamothe, ou l'art de «fictionniser» le réel pour mieux le transformer

Ce soir à 19h, le FFM consacre un hommage au cinéaste Arthur Lamothe. On projettera en primeur à l'Impérial sa docufiction *Le Silence des fusils*, et le groupe Kashtin se promet d'ajouter l'ambiance à la fête.

ODILE TREMBLAY
LE DEVOIR

Il a de la suite dans les idées, Arthur Lamothe. Les Amérindiens sont ses amis, leurs causes, les siennes. Il était à leurs côtés bien avant l'été rouge des barricades qui les a stigmatisés aux yeux des Québécois, pour le meilleur (ils y ont gagné une tribune), mais surtout pour le pire. Avant 1990, Arthur Lamothe

VOIR PAGE A 8: LAMOTHE

LE DEVOIR

MONTRÉAL

ROGER ROY

Horloger bijoutier

935, La Gauchetière Ouest
Montréal H3B 2M9
Siège social du CN
tél. : (514) 861-4489

Première journée de l'assurance-médicaments

Ruée sur le téléphone

Plus de 6000 personnes ont tenté de joindre la Régie de la Santé; 3500 seulement y sont parvenues

MARIE-ANDRÉE
CHOUINARD
LE DEVOIR

Les lignes téléphoniques ont littéralement surchauffé hier à la Régie de l'assurance-maladie du Québec alors que plus de 6000 personnes, principalement de la région métropolitaine où les appels ont déferlé, ont tenté de s'inscrire au régime public d'assurance-médicaments, faisant vivre aux responsables de cette campagne d'inscription des débuts fulgurants.

Le 1-888-435-7999 a été composé à moultes reprises au cours de cette toute première journée d'inscription, particulièrement par des habitants des grandes régions de Montréal et de la Montérégie qui avaient été invités à s'inscrire dès le 26 août et jusqu'au 13 décembre. «Nous avions mal fait nos devoirs parce que nous

avons omis de spécifier que ces deux vastes régions — le bassin de population le plus important — doivent être subdivisées en secteurs afin de faciliter la démarche», a expliqué Marc Saint-Pierre, de la Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ). Dès aujourd'hui, la population de ces régions connaîtra les nouveaux calendriers à respecter selon le secteur — est, nord, sud, centre ou ouest — que l'on occupe.

La RAMQ calcule que plus de 6000 personnes ont tenté d'obtenir la ligne hier, seules 3500 d'entre elles ayant réussi à entrer en contact avec le personnel spécialement formé pour cette campagne. «Nous nous attendions à être quelque peu débordés en début de semaine mais l'activité d'hier a dépassé nos prévisions», poursuit M. Saint-Pierre.

La période de formation n'étant pas complètement terminée pour l'en-

semble des 150 téléphonistes embauchées pour l'inscription, une centaine seulement répondaient aux appels hier ce qui explique sans doute en partie les raisons de l'engorgement.

Pendant ce temps à Montréal, le désormais célèbre regroupement de personnes âgées et assistées sociales reprenait le flambeau et annonçait une suite à la bataille amorcée cet été par une série de manifestations colorées.

Le regroupement, qui affirme parler au nom d'une centaine d'organismes tous reliés de près ou de loin à la clientèle aînée et assistée sociale, exige à nouveau une rencontre avec le premier ministre Lucien Bouchard et son acolyte de la Santé et des Services sociaux, Jean Rochon, afin de discuter de l'ensemble de leurs revendications.

«Nous demandons sensiblement la même chose mais nos moyens

d'action sont différents, a expliqué Lilliane Lecompte, présidente de l'Association québécoise de défense des droits des retraités (AQDR). Nous songeons désormais à des comités de vigilance et de campagnes d'information.»

Le regroupement, qui estime que de nombreuses personnes ont dû cesser la prise de médicaments essentiels depuis la mise en vigueur, le 1^{er} août dernier, du régime d'assurance-médicaments pour les personnes âgées et assistées sociales, demande notamment le «retrait immédiat de cette loi pour ceux et celles qui en sont victimes».

«Nous avons mis le train en marche et espérons que d'autres organismes emboîteront le pas, poursuit Mme Lecompte. Tous les gens qui seront mis à contribution dès janvier prochain sont loin de comprendre toute la portée de la loi.»

Vieux-Port

Disparition subite de l'ancien entrepôt frigorifique

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

Il a neigé sur Montréal. Une poussière grisâtre est tombée sur une partie du quartier Centre-Sud, hier soir, quelques secondes après que l'ancien entrepôt frigorifique ait été réduit à néant par la puissance de 1600 livres de dynamite.

L'entrepôt frigorifique, situé à l'angle des rues Amherst et Saint-Antoine, s'est écroulé vers 19h40, s'effondrant en spectacle à quelques centaines de curieux, massés à la hauteur du boulevard René-Lévesque, pour une seule représentation. Il aura fallu 16 secondes avant que Panzini Entreprises de Construction achève son œuvre de destruction, mettant fin à des années de débats sur la vocation à attribuer à ce squelettique édifice.

Étienne, un jeune homme de 19 ans, s'était déplacé expressément pour assister à la démolition de l'ancien entrepôt frigorifique, «par curiosité». Son camarade, Christian, profitait de l'occasion pour prendre quelques clichés historiques. «Ça m'a l'air d'un show plus que d'autre chose, a-t-il lancé. Je ne sais pas, mais on aurait pu faire quelque chose d'autre avec» l'ancien entrepôt frigorifique.

Dinu Bumbaru, porte-parole d'Héritage Montréal, est du même avis. Selon lui, il s'agit là d'une «démolition politique». «Quand on n'arrive pas à faire avancer les choses, on fait un geste d'éclat, déplore-t-il. Ça va créer un terrain vague de plus.»

Malgré sa déception, M. Bumbaru reconnaît que le vétuste entrepôt frigorifique n'avait aucune valeur architecturale, ni même historique. La conservation de la structure de béton massive de dix étages représentait par contre «un défi pour l'imaginaire». Dinu Bumbaru y voyait déjà un stationnement sur plusieurs paliers, à deux pas du centre-ville, ou encore un complexe récréatif avec activités s'harmonisant au caractère marginal de l'ancien entrepôt.

La démolition du bâtiment a nécessité la fermeture des rues Saint-Antoi-

ne, Viger, Montcalm et une section de l'autoroute Ville-Marie pendant environ une heure, période au cours de laquelle les badauds s'affairaient à trouver la meilleure place disponible.

Le photographe du *Devoir* et celui de *Voir* ont opté pour les hauteurs du clocher de l'Église Saint-Pierre-Apôtre, en compagnie du frère Étienne Beaumont, leur guide devant l'éternel. A dix minutes de l'heure H, c'est quatre à quatre qu'ils ont gravi le sinueux escalier les menant au faite de Saint-Pierre-Apôtre.

Après 235 pieds du sol, les deux photographes priaient pour que les 13 énormes carillons de l'église ne se mettent pas à vibrer comme les cloches de l'enfer. Le bruit des explosions en rafales leur aura plutôt percé les tympans. Après coup, un nuage de poussière, accompagné d'une odeur de moisi, ont envahi le Centre-Sud.

L'édifice aujourd'hui redevenu poussière appartient à l'Assurance-Desjardins-Laurentienne. Le terrain de 135 000 pieds carrés sera remis en état au cours des quatre prochains mois, avant d'être cédé à la Ville de Montréal à un coût estimé d'environ deux millions de dollars. La Ville compte y établir des logements résidentiels dans le cadre du projet Faubourg Québec et prolonger des rues.

Fait à souligner, l'entrepôt est situé à deux pas d'un pâté de maisons résidentielles et d'un immeuble historique, la Maison des Voltigeurs, érigée en 1840. Des «membranes géotextiles» avaient été mises en place par Panzini pour protéger ce bâtiment de valeur et des résidences du quartier. Les 26 policiers présents n'ont signalé aucun dégât.

La dernière œuvre de dynamitage majeure à Montréal avait eu lieu en 1988, alors que la Ville avait couché les deux imposantes cheminées de la carrière Miron. Des milliers de personnes avaient assisté au spectacle. Vouloir éviter la répétition de tels événements, la firme Panzini s'était drapée dans le mystère au cours des dernières semaines. Mais hier vers 18h, les curieux affluaient déjà.

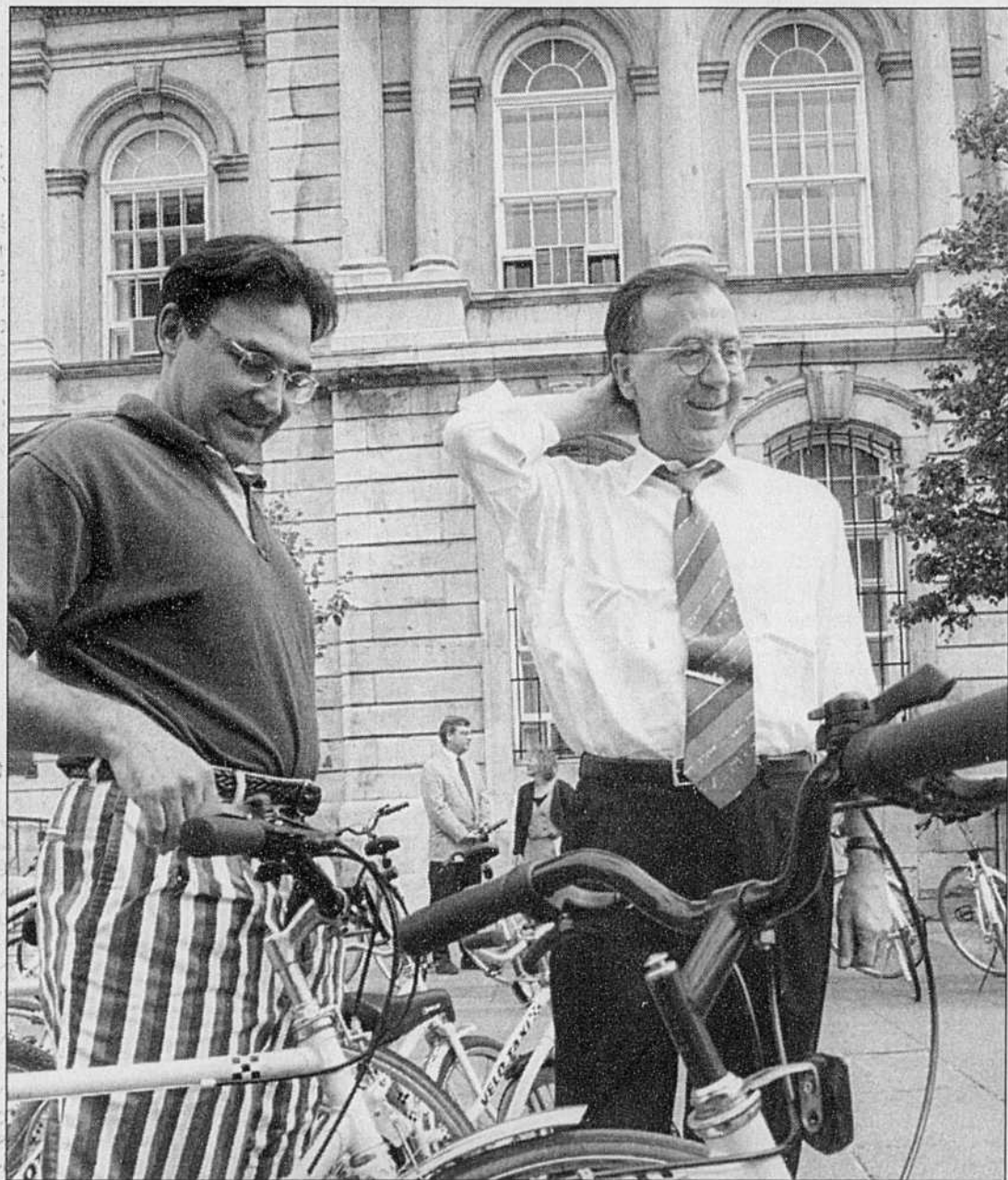


PHOTO JACQUES GRENIER

Le député André Boulerice, représentant la circonscription électorale de Montréal Sainte-Marie à l'Assemblée nationale, a fait un tour de vélo hier avec le député d'Outremont à la Chambre des communes, Martin Cauchon. Le député fédéral s'était habillé pour l'occasion mais le député de l'Assemblée nationale a tout au plus ouvert son col de chemise et retourné ses manches. Ils ont laissé leur «vélotaxi» à l'hôtel de ville de Montréal.

Découvrir le Montréal culturel à bicyclette

LE DEVOIR

La Ville de Montréal lance Vélo Culture qui permettra aux visiteurs de partir à vélo à la découverte du Montréal culturel. «Nous voulons intégrer de façon encore plus importante les voies cyclables à la vie montréalaise en rendant encore plus accessible le vélo», a déclaré hier Pierre-Yves Melançon du Comité exécutif de la Ville de Montréal.

L'administration municipale prévoit doubler au cours des trois prochaines années les 120 kilomètres de voies cyclables. Le réseau cyclable montréalais requiert un investissement de cinq millions dont un million a déjà été engagé.

En ajoutant 1 \$ au prix habituel de la location d'un vélo, il sera désormais possible pour les visiteurs, les touristes et les Montréalais de bénéficier de rabais pouvant atteindre 50 % sur le prix normal d'entrée d'une vingtaine d'établissements culturels du Vieux-Port, du Vieux-Montréal, du Pôle des Rapides, du plateau Mont-Royal et du quartier Hochelaga-Maisonneuve.

Vélo Culture conjugue un réseau cyclable urbain de 150 kilomètres, le plus important du continent, et une richesse culturelle qui fait de Montréal un lieu unique en Amérique du Nord. L'idée du projet est née du constat que la plupart des établissements culturels sont situés dans des quartiers reliés entre eux par des voies cyclables.

Vélo Culture débute dès maintenant et sera offert jusqu'au 31 octobre auprès de quatre compagnies de location de bicyclettes, soit Vélo-Aventure dans le Vieux-Port, Sportmanie à LaSalle, Cycle Pop dans le plateau Mont-Royal et SOS Vélo dans Hochelaga-Maisonneuve. Vélo Culture est une initiative conjointe de Vélo Québec et du Groupe Culture et Ville de l'Institut national de la recherche scientifique.

Gestion des déchets

La «guerre des cannettes» refait surface

LOUIS-GILLES
FRANCOEUR
LE DEVOIR

Les choix stratégiques opposés en matière de gestion des déchets, à l'origine de la «guerre des cannettes» au milieu des années 80, ont refait surface hier devant la commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), qui amorçait à Montréal la dernière phase de l'importante audience générale sur la gestion des «matières résiduelles».

Mais au vieux enjeu du tri local de l'ensemble des matières recyclables contre des consignes créant des systèmes de collectes spécialisées pour différents produits, s'ajoutent deux nouveaux enjeux qui divisent aussi les groupes écologistes et communautaires, les gestionnaires publics et le secteur privé.

En effet, au moment où un organisme public comme Recyc-Québec appuie le projet gouvernemental de régionaliser la gestion des déchets en s'appuyant sur une société d'État bien dotée, les embouteilleurs de boissons gazeuses préconisent l'abolition «progressive» des consignes au profit d'un tri local.

Pour sa part, l'Association des industries forestières du Québec (AIFQ) craint certaines facettes de la régionalisation de la gestion des déchets, notamment d'éventuelles entraves à la circulation des matières résiduelles entre les régions.

L'AIFQ craint aussi l'arrivée qu'une agence provinciale n'intervienne dans leur mise en marché,

un contrôle que les papetières ne veulent pas abandonner.

L'Alliance des manufacturiers et des exportateurs du Québec (AMEQ) va plus loin et soutient que les audits environnementaux et les plans de réduction des déchets envisagés pour les entreprises constituent des interventions «de nature interne et qu'il n'est pas du rôle du gouvernement d'évaluer ou de réglementer les instruments de gestion des entreprises». L'AMEQ voudrait que Québec s'en tienne à moderniser les normes d'enfouissement, quitte à exiger l'encapsulation des déchets dans des membranes étanches.

De son côté, le président de Recyc-Québec, Albert Leblanc, a incité les commissaires à stimuler la cadence et à mettre fin au laisser-faire actuel. «Nous devons agir rapidement puisque nous n'avons que le quart du chemin de parcourir et ce, après les deux tiers du temps écoulé», a-t-il dit. Il a ajouté qu'une «combinaison sans précédent de volonté gouvernementale, d'investissements publics et privés et de concertation régionale seront nécessaires pour y parvenir. Peut-être faudra-t-il même envisager des mesures plus rigoureuses, comme par exemple, l'interdiction légale d'éliminer certaines matières». M. Leblanc visait les produits domestiques dangereux ou certaines matières recyclables, dont la récupération serait jugée d'intérêt public et environnemental.

Le Québec s'est fixé comme objectif de réduire de 50 % le volume de ses déchets d'ici l'an 2000. Les Qué-

bécois comme les Canadiens viennent au second rang, derrière les Américains, pour la production de déchets: globalement, chaque Québécois en produit une tonne par an.

Le papier constitue 31 % du total mais l'industrie forestière soutient en récupérer déjà elle-même plus de la moitié. Ses membres continuent néanmoins d'importer deux fois plus de fibres de papier qu'ils n'en récoltent ici, ce qui augmente l'élimination au Québec des déchets de désencrage. Les matériaux secs, qui forment 24 % du total, ne sont pas réutilisés. En 1994, le Québec récupérait 27 % des déchets domestiques, industriels, commerciaux et institutionnels générés sur son territoire. Plus de la moitié, soit 53 % du tonnage récupéré est constitué de métaux, exception faite des résidus de carcasses d'automobile.

Recyc-Québec appuie le projet gouvernemental de la fusionner avec Collecte Sélective Québec, son concurrent historique, créé pour faire échec aux consignes. Favorable à la régionalisation moyennant une certaine souplesse, Recyc-Québec préconise l'élargissement de la consigne aux pneus et aux bouteilles de vin (25 cents) et de doubler l'actuelle consigne sur les boissons (de 5 à 10 cents) pour financer davantage l'implantation d'instruments régionaux de tri et de récupération.

Recyc-Québec propose de financer les nouveaux programmes et infrastructures en imposant des droits environnementaux aux produits récupérables mais non consignés, une cotisation pour les secteurs indus-

triels qui génèrent des déchets inutilisés, et enfin une taxe générale de 5 \$ par tonne de déchets enfouis, question de décourager le recours trop facile à l'enfouissement.



AVIS DE DIVIDENDE

Le conseil d'administration de La Maritime, compagnie d'assurance-vie a déclaré un dividende trimestriel par action égal à un quart de 72 % de la moyenne du taux préférentiel (tel qu'il est décrit dans les dispositions jointes aux actions privilégiées de premier rang de série A) en cours chaque jour pendant le trimestre se terminant le 1^{er} septembre 1996, multiplié par 25 \$. Ce dividende sera versé le 30 septembre 1996 aux actionnaires inscrits à la clôture des registres le 1^{er} septembre 1996.

La Secrétaire générale
Heather M. Hannon, LL.B.Halifax (Nouvelle-Écosse)
Le 21 août 1996

HEC



M.Sc.
LE HAUT SAVOIR
EN GESTION

Maîtrise ès sciences de la gestion

Spécialisations

- Économie appliquée
- Finance
- Gestion des opérations et de la production
- Gestion internationale
- Gestion des ressources humaines
- Management
- Marketing
- Modélisation et décision
- Systèmes d'information

Admission

Trimestre d'hiver : 15 septembre
Trimestre d'automne : 15 mars

45 crédits

Temps complet ou partiel (de jour seulement)

Pour information :

École des Hautes Études Commerciales
3000, ch. de la Côte-Sainte-Catherine
Montréal (Québec)
H3T 2A7(514) 340-6151
Registraire.info@hec.ca
http://www.hec.ca

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

LAMOITHE

SUITE DE LA PAGE 1

précise que ses films sur les Amérindiens recevaient ici bon accueil. Depuis «la crise», les canaux de télévision ne les programment plus. *L'indianité* est devenue dans l'opinion publique cagoularde, le drapeau guerrier a remplacé la plume et le mythe du bon sauvage en a pris pour son rume. C'est pourquoi le cinéaste d'origine gasconne fêté à Malotienam, se sent regardé d'un air suspect aux portes des institutions où il frappe, à l'heure de remettre ses amis rouges en scène. «A l'ONF, on me disait, Lamothe se prend pour un Indien.» Il se sent souvent paria, mal reçu, mal compris avec ses propos pro-rouges.

Les Amérindiens, Arthur Lamothe connaît. Il a réalisé 26 films avec eux et sur eux, le premier étant *Le Train du Labrador* en 1967, puis bien d'autres dont une série de 13 documentaires *Chronique des Indiens du Nord-est du Québec*, aussi *La Conquête de l'Amérique* et *L'Écho des songes*. Chez les Montagnais, on l'appelle Maikan, le grand loup du cinéma. Il n'a jamais vraiment appris la langue, se débrouille avec 300 mots de montagnais, mais est devenu tranquillement des leurs, reçoit les Amérindiens quand ils passent par Montréal, fasciné par leurs mythes, leurs coutumes, leurs détresses.

Le Silence des fusils (à l'affiche dès le 30 août) qui prend sa source dans un drame vécu sur la réserve de Malotienam fut une longue aventure jonglant avec l'histoire récente et l'invention pure. Précisons que le scénario s'inspire de la mort suspecte en 1977 de deux Montagnais sur la rivière Moisie en pleine guerre du saumon. «Noyés», précisait l'enquête expéditive. «Mais sans eau dans les poumons et avec des trous de balles», notaient les témoins révoltés. Lamothe se souvient de ce garde-chasse impliqué dans l'affaire qui s'amusa à dire: «Ce soir, je vais à la chasse au kawish [indien]» et qui portait toujours un revolver sur lui. Amers souvenirs...

À l'époque Arthur Lamothe avait filmé les funérailles d'Achille Vollant, une des deux victimes de la Moisie, pour son documentaire *La Conquête de l'Amérique*, qui resta treize ans sur les tablettes de l'ONF. Dès 1977, il avait eu envie de développer le thème en docufiction, «parce que pour passer l'émotion que cette affaire a soulevée, il fallait la "fictionniser"». Mais tout ne fut pas si simple. Il ne trouvait ni producteur, ni source de financement, abandonna quelque temps le projet, le rattrapa au vol. Finalement les Productions La Fête ont relevé le défi. *Le Silence des Fusils* est une coproduction avec la France et l'acteur Jacques Perrin y incarne un biologiste pris dans la tourmente de ces morts suspectes et dans la non moins tourmente d'une amoureuse (fictive) avec une jeune Montagnaise (incarnée par Michèle Audette qui fait ses premiers pas à l'écran). Mais le film fut tourné en Super-16 plutôt qu'en 35 mm, les problèmes de gonflage de pellicule ont donné des maux de tête à tout le monde. Il fallut aussi l'adapter au format télévision, réduire sa durée. Bref la ronde des concessions.

Arthur Lamothe est fier d'une chose: le tournage de *Le Silence des fusils* a relancé au printemps dernier l'enquête policière sur les morts douteuses après que l'émission *Enjeux* eut consacré un reportage à cette affaire. Les conclusions de l'enquête devraient être rendues au cours des prochains jours. Film et réalité se chevauchent même dans le moment précis de leur aboutissement. Du côté amérindien, *Le Silence des fusils* est attendu comme un porte-parole (le conseil de bande de Sept-Îles a investi 70 000 \$ dans la distribution du film). La reprise de l'enquête policière rend tout le monde nerveux. «A Malotienam, les Indiens jouaient dans une histoire à laquelle ils avaient participé», explique Lamothe. Parents et proches des victimes ne quittaient pas le plateau. Ils veulent que la vérité soit faite et qu'elle sorte au grand jour. Si le film rejoint une audience internationale, il leur redonnera une dignité bafouée tout au long de cette affaire.

Lamothe espère de son côté que le film aidera le public blanc à aller au-delà des préjugés et des clichés qu'il véhicule sur les questions autochtones. Mais le cinéaste qui aime les Indiens sait bien qu'il y aura des résistances. Disons qu'il compte davantage sur le marché européen, si friand d'exotisme rouge, que sur le nôtre pour apprécier les enjeux de son film.

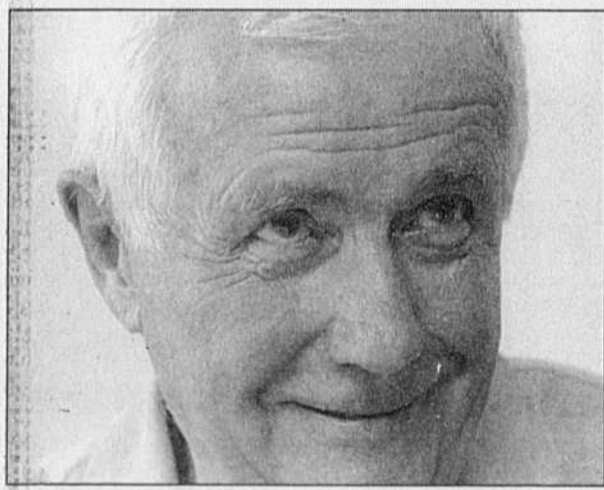


PHOTO JACQUES GRENIER

Arthur Lamothe

CHAREST

SUITE DE LA PAGE 1

n'a pas d'idée sur ce qu'il veut faire de ce pays. «Tout se fait au jour le jour.»

Sauf pour la cote des libéraux fédéraux continue d'augmenter et celle des conservateurs est plus basse que jamais. Jean Charest ne s'en fait pas parce qu'il est confiant dans le fait que l'opinion publique va changer de cap quand elle comprendra que le PC représente la seule véritable solution de rechange au gouvernement. «Ça ne veut pas dire que les gens sont prêts à voter pour nous aujourd'hui. Ils n'en sont pas rendus là mais ils aime-

raient bien qu'on leur donne de bonnes raisons de nous appuyer.»

Qu'à cela ne tienne, M. Charest conduira son parti dans la prochaine campagne électorale fédérale. Il sait qu'il ne peut faire pire que Kim Campbell en 1993 et qu'il en sortira grand si qu'il arrive. Et comme les élections sont prévues dès le printemps prochain, il sera toujours temps pour lui de prendre la direction du PLQ. Erreur. «L'idée de faire de la politique provinciale ne m'a jamais effleuré l'esprit», soutient le chef du Parti conserva-

Klein accuse Chrétien de faire cavalier seul

JANICE TIBBETTS
PRESSE CANADIENNE

Edmonton (PC) — Le premier ministre abertain Ralph Klein a accusé lundi son homologue fédéral Jean Chrétien de ne pas tenir compte des désirs des premiers ministres qui souhaitent réécrire les règles ayant trait aux programmes sociaux.

M. Klein s'en est pris à la promesse de M. Chrétien de demeurer ferme au sujet du contrôle des normes nationales en matière d'assurance-maladie en maintenant le pouvoir d'Ottawa d'infliger des pénalités financières aux provinces qui permettent des pratiques comme la surfacturation.

«Est-ce que le premier ministre est un policier ou un politicien?», a demandé M. Klein.

«Croit-il que le gouvernement fédéral devrait être le seul arbitre, le seul chargé de veiller à l'application des règlements, le juge et le jury? Les paroles de M. Klein constituent la dernière saive tirée dans la bataille visant à changer les règles en matière de programmes sociaux comme l'assurance-maladie.

La semaine dernière, neuf des 10 premiers ministres se sont dits d'accord pour travailler avec le gouvernement fédéral au sein d'un conseil chargé de réviser les normes régissant les programmes sociaux au cours des six prochains mois. Avant même de démarrer, le processus avait déjà.

M. Klein, coprésident du groupe, s'oppose à l'imposition de pénalités aux provinces qui ne respectent pas les normes nationales.

Le grand chelem

Les démocrates à l'assaut de la Maison-Blanche et des deux chambres du Congrès

SYLVIANE TRAMIER
ENVOYÉE DU DEVOIR À CHICAGO

Réélire Bill Clinton, cela relève de l'évidence pour les délégués démocrates réunis à Chicago. Mais là ne s'arrête pas leurs ambitions. Dès la première session de leur convention, les démocrates ont affiché leur objectif de reprendre le contrôle des deux chambres du Congrès de Washington qu'ils ont perdu, il y a deux ans, lors du raz de marée conservateur aux élections législatives.

La veille, devant une assemblée de syndicalistes, le vice-président Al Gore avait ouvert le bal avec une attaque en règle contre les parlementaires républicains qui occupent les postes de direction à la Chambre des représentants et au Sénat. Dans le langage démocrate, on ne parle pas du ticket républicain Dole-Kemp, mais de l'équipe Dole-Gingrich, de manière à associer le artisan d'une «révolution conservatrice» qui a effrayé les Américains au candidat républicain à la présidence.

Autant la convention républicaine avait pris soin de maintenir dans l'ombre Newt Gingrich, président de la Chambre des représentants, autant les démocrates prennent un malin plaisir à brandir son nom comme un épouvantail. «En novembre, faisons en sorte que la Chambre des représentants redevienne celle du peuple américain et que Newt Gingrich cesse d'occuper le siège du speaker», a lancé Richard Gephard, leader démocrate de la Chambre des représentants. Son collègue du Sénat, Tom Dasche, leader des troupes démocrates à la Chambre haute, avait auparavant brocardé ses adversaires républicains du Congrès, prédisant aux démocrates le grand chelem aux élections de novembre: la réélection de Bill Clinton à la Maison-Blanche et la victoire démocrate à la Chambre des représentants et au Sénat.

Les démocrates sont minoritaires dans les deux chambres du Congrès américain. À la Chambre des représentants qu'ils ont dominée pendant quarante ans, les démocrates ont 199 sièges, contre 233 pour les républi-

cains (3 députés siègent comme indépendants). La totalité des sièges de la Chambre des représentants est renouvelée tous les deux ans.

Au Sénat, renouvelé par tiers tous les deux ans, 33 sièges de sénateur seront à pourvoir cet automne. Les républicains y sont à présent majoritaires avec 53 sièges sur 100.

Autant dire que dans la lutte pour le contrôle des deux chambres, la victoire n'est pas à la portée de la main des démocrates. Mais l'impopularité de Newt Gingrich, qui incarne aux yeux de l'Américain moyen les excès et les dérives de la «révolution conservatrice», autorise tous les espoirs. La première journée de la convention démocrate a été aussi l'occasion de braquer les projecteurs sur les humbles, les sans-grades et les obscurs. Un agent de police de Chicago, un ouvrier de l'industrie automobile de l'Ohio, le directeur d'une école publique de Seattle, sont venus illustrer certains des thèmes que le président Clinton place au centre de sa campagne électorale: la création d'emplois (les démocrates revendiquent la création de 10 millions d'emplois depuis l'arrivée de Bill Clinton à la Maison-Blanche) et la lutte contre la criminalité et l'insécurité (Bill Clinton a accru les effectifs des forces policières et fait adopter au Congrès la loi Brady de réglementation de la vente de certains types d'armes à feu).

Pour mieux river leur clou aux républicains, qui accusent les démocrates de mollesse dans la répression de la criminalité, la convention démocrate avait invité James Brady, ancien attaché de presse du président Reagan, blessé lors de la tentative d'assassinat du président en 1981 et paralysé depuis. Son épouse, Sarah Brady, a raconté comment les républicains et le puissant lobby des armes à feu avaient fait obstruction à l'adoption de la loi dont elle s'était fait l'avocate. Le couple, longtemps associé aux républicains, a remercié le président Clinton pour avoir promulgué la loi Brady et lui a souhaité la victoire.

SOMALIE

SUITE DE LA PAGE 1

le président, le juge Gilles Létourneau, et ses deux collègues, Robert Rutherford et Peter Desbarats.

Depuis plusieurs mois, le caporal Purnelle subit les foudres de la hiérarchie pour ses déclarations controversées sur le système militaire canadien. Au début de mai, les Forces armées ont porté sept accusations de «conduite préjudiciable au bon ordre et à la discipline» et de «désobéissance à un ordre» contre le sous-officier de la base de Valcartier. Elles lui reprochent d'avoir accordé sans permission des entrevues à des médias et de s'être absenté de son travail sans autorisation.

Dans la première affaire, le caporal Purnelle est accusé d'avoir commenté un livre qu'il a publié sans l'autorisation de ses supérieurs. Dans la deuxième affaire, le militaire est accusé d'avoir, le 26 avril dernier, quitté son poste sans autorisation pour se rendre à la Commission d'enquête sur la Somalie à Ottawa. A cette occasion, le caporal avait remis aux commissaires une photo où apparaissait un aumônier militaire, Mark Sargent, surveillant des Somaliens ligotés. Le caporal Purnelle a servi au sein du Régiment aéroporté du Canada et a participé à la mission canadienne en Somalie, de décembre 1992 à juillet 1993.

À la fin mai, le caporal Purnelle a été suspendu de ses fonctions et ses supérieurs l'ont avisé qu'il ferait face à une cour martiale. Puis, en juillet, le militaire recevait un avis l'informant que ses supérieurs voulaient l'expulser des Forces armées. Son cas était donc renvoyé devant un Conseil de révision de carrière qui a le pouvoir de l'expulser. Les membres de ce conseil doivent se réunir le 18 septembre pour examiner le dossier du caporal.

Dans sa missive aux deux généraux, la commission rappelle que le caporal Purnelle a fait preuve d'un grand «courage en venant témoigner» et que son geste «a servi d'exemple aux autres soldats de rang inférieur».

«En convoquant un Conseil de révision de carrière, on a donné l'impression de vouloir réduire au silence le caporal Purnelle en utilisant une mesure administrative créée pour contourner le processus formel et ouvert [d'une cour martiale] qui avait été initialement envisagé par les supérieurs du caporal», écrivent les commissaires. Le caporal Purnelle ne peut pas assister à l'audition du CRC et donc se défendre des accusations qui pèsent contre lui. Il peut simplement soumettre un mémoire sur sa version des faits.

Commentant cette procédure administrative, les commissaires expriment leur inquiétude face «à l'effet glacial qu'un tel stratagème, employé avec succès, pourrait avoir sur la disposition des autres soldats à venir témoigner devant la commission [...]». Les commissaires estiment qu'une cour martiale serait un processus plus ouvert et plus juste pour le jeune sous-officier.

«Le processus de la cour martiale permet à un individu de soulever des objections légales et constitutionnelles, choses que ne lui permettent pas vraiment des procédures administratives moins officielles comme, par exemple, l'examen de son cas par le Conseil de révision de carrière», peut-on lire dans la lettre.

«À notre avis, les procédures adoptées contre le caporal Purnelle sont préjudiciables à l'intérêt public dans la recherche que la commission fait de la vérité», écrivent les commissaires. Par conséquent, nous demandons que les mesures prises pour convoquer le Conseil de révision de carrière soient suspendues jusqu'à ce qu'une cour martiale contre le caporal Purnelle ait été tenue.»

Au cours d'un entretien téléphonique, le caporal Purnelle s'est déclaré soulagé de l'intervention de la commission d'enquête. «Cela démontre aux autres soldats que la commission est déterminée à protéger les témoins qui veulent se présenter devant elle», a-t-il dit.

Course aux emplois

LE DEVOIR

La Régie régionale de la Santé et des Services sociaux de Montréal-centre a amorcé hier son vaste blitz d'offres d'emploi, ayant reçu la totale bénédiction de la Cour pour aller de l'avant. Plus de 350 postes ont été offerts à quelque 200 infirmières mises à pied par les fermetures d'hôpitaux.

Le lourd processus de remplacement des 3100 employés frappés par la réorganisation du réseau a finalement suivi son cours dès 13h30. Dans après-midi, la cour a refusé de souscrire à la demande d'injonction réclamée par la CSN. «Tout se passe très bien, même si nous n'avons pas encore fait de bilan. La décision de la Cour est très satisfaisante pour toutes ces personnes qui cherchent des postes. C'est sûr qu'il y a aussi eu des déceptions pour certains», a indiqué hier Jacques Larouche, responsable des ressources humaines à la Régie.

Vendredi dernier, la centrale syndicale avait mis la Régie en demeure de revoir les listes d'employés dressées pour l'attribution des postes, parce qu'elle jugeait des erreurs susceptibles de léser une soixantaine d'employés. L'injonction visait à faire en sorte que les employés soient intégrés aux bonnes listes avant le début de ce grand marché aux emplois. L'opération se poursuivra toute la semaine au même rythme.

CHICAGO Le Parti démocrate de Bill Clinton fait tout son possible pour faire table rase du passé

SUITE DE LA PAGE 1

ront leur vie en prenant en main leur communauté et leur environnement», a déclaré David Dellinger. Le retour des démocrates à Chicago 28 ans plus tard présente un autre parallèle saisissant: tout comme en 1968, le maire de Chicago s'appelle Richard Daley. Il s'agit aujourd'hui du fils de celui qui avait envoyé la police aux trousseaux des pacifistes. Mais l'analogie s'arrête là.

Pour bien marquer la rupture avec le passé, l'actuel maire de Chicago, Richard M. Daley, a participé à la «soirée de réconciliation», histoire de montrer que les «agitateurs» d'hier sont rentrés dans le rang: «Sachez que quelle que soit la manière dont vous avez été accueillis il y a 28 ans, vous êtes aujourd'hui les bienvenus. Nous ne pouvons pas revenir sur le passé et effacer la guerre du Vietnam ni les injustices sociales qui divisaient notre pays dans ces temps difficiles. Les défis d'aujourd'hui sont trop grands pour que nous poursuivions les batailles du passé.» En 1968, des milliers de manifestants pacifistes étaient venus à Chicago pro-

tester contre la poursuite de la guerre au Vietnam par le gouvernement démocrate de Lyndon Johnson. La brutalité de la répression policière est restée comme une tache indélébile sur le Parti démocrate et les événements de cette année-là — qui avait vu aussi l'assassinat de Martin Luther King et de Robert Kennedy — sont encore l'objet de débats passionnés.

Le Parti démocrate était sorti affaibli et divisé de la convention de 1968, à la recherche d'une identité perdue dans les champs de bataille du Vietnam. Mais à Chicago en 1996, on ne peut plus, en scandant «Paix au Vietnam», ébranler un parti dont le chef, Bill Clinton, a lui aussi manifesté contre la guerre et est parvenu à éviter la conscription à ce moment-là, bien qu'il n'ait pas milité dans le mouvement pacifiste. Dans les années soixante, la gauche radicale américaine menait la lutte sur deux fronts: les droits civiques et la guerre du Vietnam. Aujourd'hui, elle est engagée sur une foule de questions (sexisme, environnement, droits des homosexuels, etc.) autour desquelles elle ne retrouve pas l'unité et l'influence de naguère. En outre, le Parti démocrate de Bill Clinton fait tout son possible pour

faire table rase du passé et les «nouveaux démocrates» d'aujourd'hui n'ont plus grand-chose à voir avec la «nouvelle gauche» d'hier. La gauche radicale n'est plus guère entendue au sein de ce parti qui cherche constamment à se recentrer pour gagner la faveur des classes moyennes.

Des manifestations auront lieu à Chicago, comme cela se passe lors de toutes les conventions politiques, qu'elles soient républicaines ou démocrates. Des périmètres bien circonscrits, ont été prévus à cet effet, à l'extérieur du United Center, où se déroule la convention. Chaque «cause» a son carré et son heure assignés pour faire valoir ses revendications. Non que l'on craigne des débordements, tant s'en faut, car on n'y attend pas grand-chose. Mais la Ville de Chicago et le Parti démocrate ont une dette mutuelle à éponger et le souvenir de 1968 à effacer. Les images qui sortirent de la convention de Chicago doivent être les plus positives possibles. L'harmonie doit régner à l'extérieur comme à l'intérieur de la convention.

Avec sa formidable prospérité et la grande détresse d'une partie de sa population — Chicago est en

quelque sorte le miroir de la société américaine. Elle s'est mise en frais pour accueillir les 4320 délégués démocrates, les accompagnateurs, les dignitaires invités et les quelque 15 000 journalistes qui «couvrent» l'événement. La Ville a mis à la disposition des visiteurs des autobus pour les transporter de leur hôtel au United Center, flambant neuf — ou presque puisqu'il a été inauguré il y n'a que deux ans — loin du centre-ville.

La municipalité fournit également d'innombrables brochures touristiques contenant les informations les plus diverses sur la ville.

Ainsi apprend-on que Chicago est leader dans bien des domaines: la télécommande y a été inventée, le barbecue Weber aussi (en 1951) et le premier numéro de *Playboy* y a été publié.

On y apprend en outre que Chicago est bien sûr la ville d'Éliot Ness, l'incorruptible, d'Hillary Clinton, du révérend Jesse Jackson, de Frank Lloyd Wright, d'une kyrielle de Prix Nobel, de Michael Jordan et de Bobby Orr. Inutile de chercher le nom d'Al Capone sur cette liste, il n'y figure pas.

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H00
2050, RUE DE BLEURY, 9^E ÉTAGE, MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9
RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION : (514) 985-3333

PUBLICITÉ
AVIS PUBLICS (514) 985-3344
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344
PUBLICITÉ (514) 985-3399 / télécopieur (514) 985-3390
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

SERVICE DES ABONNEMENTS
Les numéros de téléphone suivants
sont valables pour le service
de livraison par camélot et
pour les abonnements postaux.
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 16H30
Montréal (514) 985-3355 / télécopieur (514) 985-3390
Extérieur (sans frais) 1 800 463-7559